

Lumières

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL
DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DU BLAYAIS



À LA UNE

JIE 2018 : BEAU SUCCÈS AVEC PRÈS DE 400 VISITEURS ACCUEILLIS !

Le week-end du 29 et 30 septembre, 16 000 personnes réparties sur 59 sites ont découvert les métiers et savoir-faire EDF en participant à la 8^{ème} édition des Journées de l'Industrie Electrique. Des sites nucléaires, hydrauliques, thermiques, photovoltaïques, éoliens mais aussi des centres R&D et logistiques ont participé à cet événement, rendu possible par la mobilisation des salariés volontaires.

Pour la centrale du Blayais, près de 400 personnes sont venues à notre rencontre pour comprendre la production d'électricité nucléaire et en savoir davantage sur notre environnement de travail. Au programme de ces deux jours : explication du fonctionnement de la zone nucléaire au pied d'un bâtiment réacteur, découverte de la station de pompage de l'eau de la Gironde, visite de la salle des machines et enfin échanges avec les formateurs au sein même du simulateur, réplique exacte des salles de commande.

TRANSPARENCES (1/2)

PRODUCTION

- L'unité de production n°4 a été reconnectée au réseau électrique national le 16 octobre. Elle était en « Arrêt pour Simple Rechargement » depuis le 9 septembre.
- La centrale du Blayais a produit 19 TWh cumulés entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} septembre 2018, soit environ 6% de la consommation électrique en France.

SÛRETÉ : événements déclarés à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Six événements significatifs de niveau 0 détectés entre le 21 août et le 24 septembre 2018, sans conséquence sur la sûreté, ont été déclarés par la direction de la centrale du Blayais à l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

- **Le 21 août**, dans le cadre de contrôles sur les capteurs de pressions, les intervenants réalisent l'ouverture de vannes pourtant conformes à leur position, sans aucune conséquence sur la sûreté des installations.
- **Le 25 août**, un essai périodique est réalisé pour contrôler le niveau d'un puisard du circuit d'injection de sécurité de l'unité de production n°1. Lors de ce contrôle, il est détecté que le niveau de ce puisard est inférieur à la réglementation générale d'exploitation. L'appoint a alors été immédiatement lancé pour retrouver un niveau conforme.
- **Le 6 septembre**, il est constaté par les opérateurs depuis la salle de commande que la condamnation physique d'un robinet de l'unité de production n°1 n'est pas conforme aux règles d'exploitation.
- **Le 7 septembre**, dans le cadre d'un essai physique lié aux opérations de redémarrage du réacteur de l'unité de production n°1, il est rapidement constaté un défaut de réglage des coefficients de mesure de puissance. Celui-ci n'a conduit à aucun non-respect des critères des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE).

- **Le 11 septembre**, en application des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE), le site a déclaré un événement de niveau 0 survenu lors d'un contrôle d'étanchéité des organes d'isolement effectué pendant la mise à l'arrêt de l'unité de production n°4.

- **Le 15 septembre**, lors de la remise en service d'un circuit à la suite du remplacement d'un flexible d'un robinet situé en salle des machines l'unité de production n°1, il est constaté une position non-conforme d'un groupe de régulation de puissance durant 9 secondes.

Un événement significatif de niveau 0 qui concerne plusieurs centrales a été déclaré par la direction du parc nucléaire EDF à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 24 septembre 2018, sans conséquence sur la sûreté.

- Sur chaque centrale, des mesures et calculs théoriques des paramètres du cœur du réacteur sont réalisés régulièrement et permettent de paramétrer les sondes de mesure du réacteur. Pour effectuer ces calculs, les modalités génériques sont définies par les règles générales d'exploitation (qui régissent l'exploitation d'une centrale nucléaire) et sont déclinées dans des modes opératoires. Les centrales d'un même niveau de puissance sont régies par le même mode opératoire. Le 14 août 2018, lors du redémarrage du réacteur n°3 de la centrale du Blayais, il a été constaté que les règles générales d'exploitation concernant les modalités génériques pour effectuer les calculs de paramètres du cœur du réacteur avaient été déclinées de manière inadaptée, entraînant le paramétrage inadéquat de certaines sondes de mesures dans le réacteur. L'analyse de l'événement a permis de conclure à son caractère générique pour les centrales 900 MW*. Dès constatation de cet écart, les paramètres des sondes concernées ont été réimplantés conformément aux

règles générales d'exploitation pour la centrale du Blayais. Pour les autres centrales 900 MW, les valeurs implantées étaient conformes au référentiel.

Un événement significatif de niveau 1 détecté le 1^{er} septembre et sans conséquence sur la sûreté, a été déclaré par la direction de la centrale du Blayais à l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

- **Le 1^{er} septembre**, lors d'un contrôle réalisé sur un diesel de secours** de l'unité de production n°4, un intervenant détecte que le sens de rotation d'un des quatre ventilateurs de ce diesel est inversé. Cet équipement, qui a pour rôle d'assurer la réfrigération du diesel, a alors été remis en conformité immédiatement. L'analyse réalisée par les équipes de la centrale a permis de détecter que l'inversion du ventilateur date de janvier 2017.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations. Cependant, le caractère tardif de cette détection a conduit la direction de la centrale du Blayais à déclarer à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), un événement significatif de sûreté classé au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

* 28 réacteurs de 900 MW (Les centrales de Blayais, Chinon, Cruas-Meysses, Dampierre-en-Burly, Gravelines, Saint-Laurent-des-Eaux et Tricastin).

** Une centrale nucléaire dispose de six sources d'alimentation électrique. Une seule est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté. Parmi les alimentations électriques, on trouve deux alimentations de secours, dites « diesels de secours ». Ces deux puissants groupes électrogènes à moteur diesel sont prêts à fournir, en cas de défaillance des autres alimentations, la puissance nécessaire au fonctionnement des matériels de sûreté.

TRANSPARENCES (2/2)

Un événement significatif de niveau 1 qui concerne plusieurs centrales a été déclaré par la direction du parc nucléaire EDF à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 21 septembre 2018.

• A la suite à la détection de défauts sur les ancrages* des vases d'expansion** du circuit d'eau glacée*** de deux systèmes de ventilation, à la centrale EDF de Tricastin, les investigations menées n'ont pas permis de démontrer que ces ancrages demeuraient suffisamment dimensionnés en cas de séisme équivalent aux séismes dits «de référence»**** sur les unités de production des centrales de Blayais, Chinon, Cruas-Meysses, Dampierre-en-Burly, Gravelines, Saint-Laurent-des-Eaux et Tricastin. Les analyses des conséquences potentielles de ces défauts ont montré que la perte du circuit d'eau glacée de ces deux circuits de ventilation, à la suite d'un séisme équivalent aux séismes de référence, aurait pu conduire à un échauffement dans certains locaux électriques. Cependant, la réparation du circuit d'eau glacée aurait, dans ce cas, pu être réalisée dans des délais permettant le maintien de conditions ambiantes acceptables dans les locaux électriques et la maîtrise de la sûreté des installations. Dès la découverte de ces défauts et de leurs conséquences potentielles, des mesures relatives

à la configuration des circuits de ventilation ont été immédiatement mises en place dans l'ensemble des unités de production concernées. Ces mesures permettent de garantir le refroidissement des locaux électriques en cas de perte du circuit d'eau glacée, à la suite d'un séisme équivalent aux séismes de référence. Elles permettent donc le maintien en production de ces réacteurs en toute sûreté. Les travaux de renforcement de ces ancrages ont d'ores et déjà été effectués dans les unités de production de Blayais 1, Chinon B2, Dampierre 1, Gravelines 1, 5 et 6 et Tricastin 1 et 2. Ils sont en cours de réalisation ou de préparation pour tous les autres réacteurs concernés. Tous les travaux ont été achevés mi-octobre 2018. Par conséquent, EDF a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), le 21 septembre 2018. Les défauts à l'origine de cette déclaration n'ont eu aucun impact sur la sécurité des salariés ni sur l'environnement.

* Un ancrage est un dispositif de fixation d'un matériel au génie civil assurant notamment sa tenue au séisme.

** Un vase d'expansion est un récipient destiné à compenser l'augmentation de volume liée à l'échauffement d'un liquide.

*** Les circuits d'eau glacée assurent le refroidissement de certains systèmes de ventilation.

**** Le dimensionnement des systèmes d'une centrale nucléaire implique la définition de deux niveaux de séisme de référence : le séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV) qui est supérieur à tous les séismes s'étant produits au voisinage de la centrale depuis mille ans, et le séisme majoré de sécurité (SMS), séisme hypothétique d'intensité encore supérieure.

RADIOPROTECTION : événements déclarés à l'Autorité de Sûreté Nucléaire

• Le 10 septembre, dans le cadre de vérifications sur des sources radioactives utilisées dans des détecteurs, il est constaté que certaines sources n'ont pas fait l'objet de vérifications réglementaires. Le contrôle réactif de ces matériels a été réalisé et s'est révélé conforme.

• Le 19 septembre, toujours dans le cadre de vérifications sur la gestion des sources radioactives, il est identifié que l'une d'entre elles n'est pas correctement positionnée ni étiquetée. La position et l'identification de ce matériel ont alors immédiatement été rectifiées.

Ces deux événements n'ont eu aucune conséquence sur la sécurité et la radioprotection des intervenants.

CONTRÔLE : inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

• Le 24 juillet, une inspection de l'ASN a eu lieu à la centrale nucléaire du Blayais sur le thème des « systèmes de sauvegarde ». Ces dispositions recouvrent l'exploitation, la maintenance, la surveillance et la maîtrise du retour d'expérience du système d'injection de sécurité, du système d'alimentation de secours des générateurs de vapeur et du système d'aspersion enceinte. Au vu de cet examen, l'organisation définie et mise en œuvre sur le site pour assurer le suivi est « globalement satisfaisante ».

• Le 11 septembre, une inspection de l'ASN a eu lieu à la centrale nucléaire du Blayais sur le thème « incendie ». Les inspecteurs ont constaté un suivi et un pilotage rigoureux de la thématique incendie par la centrale. L'équipe ASN a noté de nombreux points positifs tels que la bonne tenue générale des locaux, la bonne gestion au quotidien de la sectorisation ainsi que la démarche volontariste du site. Les inspecteurs ont également relevé la bonne communication entre les acteurs (opérateurs en salle de commande, chef de secours, équipiers d'intervention) ainsi que la conformité vis-à-vis des référentiels EDF. Des demandes d'actions ont été formulées par l'ASN concernant par exemple la mise à disposition des équipes d'intervention des équipements de protection individuels adaptés à leurs missions et de remonter les différents retours d'expérience. ✨



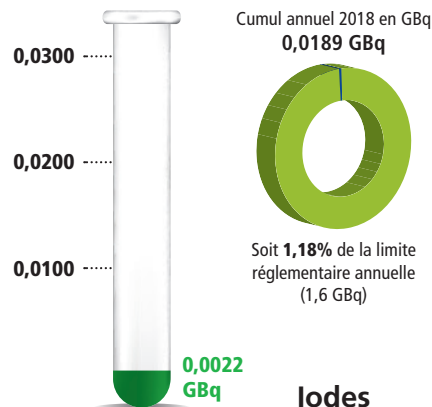
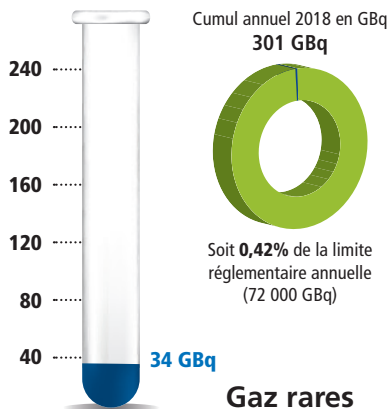
LES CHIFFRES ENVIRONNEMENT DU MOIS D'AOÛT 2018

CONTRÔLE DES REJETS

Activités rejetées dans l'air

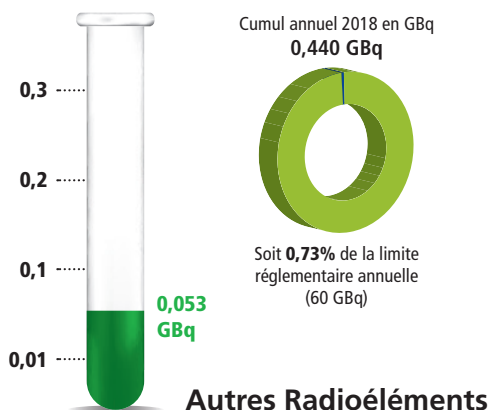
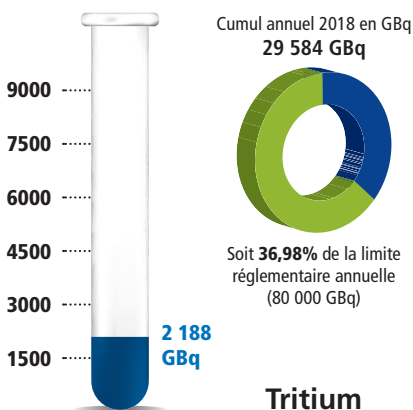
> Les effluents gazeux radioactifs

Les effluents gazeux proviennent de la ventilation permanente des installations et de l'épuration du circuit primaire. Les **gaz rares** sont filtrés et rejetés en continu. Les **iodes** sont filtrés puis stockés un mois au minimum, dans des réservoirs où leur radioactivité décroît. Après contrôle, ils sont rejetés dans l'atmosphère par une cheminée spécifique. Certains radioéléments font l'objet de mesures particulières.

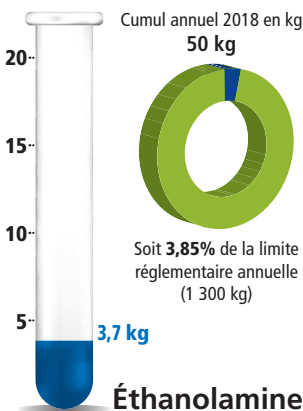
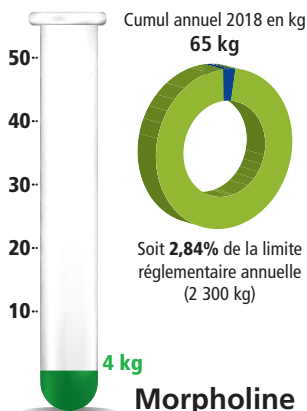
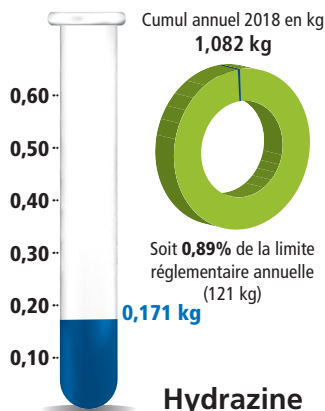


Activités rejetées dans l'eau

> Les effluents liquides radioactifs



> Les effluents liquides chimiques



Les effluents liquides radioactifs proviennent du circuit primaire. Ils sont collectés, traités, stockés et contrôlés avant rejet dans l'estuaire. Le tritium (de la famille de l'hydrogène) est un radioélément produit au sein de l'eau du circuit primaire. Dans les centrales nucléaires, sa quantité est directement liée au fonctionnement et à la puissance des réacteurs. Il est mesuré indépendamment du reste des radioéléments. Les autres radioéléments sont des radioéléments artificiels que l'on trouve principalement dans les effluents des centrales nucléaires (manganèse 54, cobalts 58 et 60, argent 110 m, antimoine 124, césiums 134 et 137).

Les effluents liquides chimiques non radioactifs sont issus des produits utilisés pour lutter contre la corrosion et sont aussi causés par l'usure normale des matériaux. L'hydrazine est utilisée pour éliminer la majeure partie de l'oxygène dissous dans l'eau du circuit primaire, pour la mise en condition chimique d'eau du circuit secondaire et pour maintenir le niveau de pH voulu. L'éthanolamine et la morpholine permettent de protéger les installations contre la corrosion et l'érosion, phénomènes naturels entre l'eau et l'acier des circuits. Dans le cadre d'un projet national d'optimisation du conditionnement des circuits des centrales, l'éthanolamine remplace progressivement la morpholine. Cette substance améliore la durée de vie des circuits et permet de réduire encore les rejets en amines.

PROPRETÉ RADIOLOGIQUE

> Propreté des transports

Depuis le 01/01/18	Combustible utilisé	Outils contaminés	Déchets radioactifs	Emballages vides servant au transport du combustible neuf ou des outillages contaminés
Nombre de convois	5	164	61	6
Nombre de points en dépassement de seuil	0	2	2	0

Nombre de convois : un convoi est constitué du moyen de transport (wagon ou camion) et des emballages spéciaux adaptés à la nature des produits (combustible neuf ou utilisé, outillage ou déchets).

Nombre de points en dépassement de seuil : nombre de points des convois présentant une contamination supérieure à 4 Bq/cm² à leur arrivée à destination. Pour les emballages vides utilisés pour le combustible neuf, ce seuil est fixé à 0,4 Bq/cm².

> Propreté individuelle en sortie de site

Depuis le 01/01/18	Nombre de contrôles en sortie de site	En continu
	Nombre de déclenchements	2

Nombre de déclenchements lors de la sortie du site du personnel (vêtements, petits objets personnels) : nombre de déclenchements au portique C3 en sortie de site, pour **127 099** entrées en zone nucléaire depuis le 1^{er} janvier 2018.

> Déchets non radioactifs

Depuis le 01/01/18	Nombre de convois	505
	Nombre de déclenchements des balises en sortie de site	0

Nombre de déclenchements des balises : tous les déchets conventionnels non radioactifs font l'objet d'un contrôle d'absence de radioactivité. Pour ce faire, on utilise des appareils de mesure, des balises à la sortie des sites nucléaires et à l'entrée des sites éliminateurs de déchets.

> Propreté des voiries du site

Depuis le 01/01/18	Nombre de points de contamination détectés sur les voiries du site	1
	(radioactivité supérieure à 800 Bq)	

Point de contamination : point présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq.

Ces points de contamination comptabilisés sont inférieurs au seuil de déclaration sur l'Échelle Internationale des Événements Nucléaires à 7 niveaux (INES).

Température de la Gironde dans le champ proche des rejets



- > Limite réglementaire : 30°C
- > Thermographe amont* : 25,6°C
- > Thermographe aval* : 25,7°C

* Moyenne mensuelle



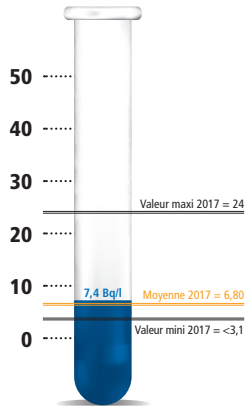
SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

> Chaîne alimentaire

- La qualité de l'eau souterraine est mesurée chaque mois.

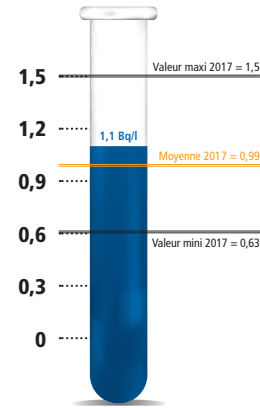
Eau souterraine

(Nappe superficielle)
activité **tritium**
moyenne Bq/l)



Eau souterraine

(Nappe superficielle)
activité **bêta** totale
moyenne Bq/l)



Les valeurs enregistrées sont parfois inférieures au seuil de détection des appareils (valeurs précédées de <), par conservatisme, nous comptons la valeur du seuil. L'activité bêta totale des eaux souterraines est due à la présence de potassium 40 (radioactivité naturelle).

LAIT ET HERBE

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n° 2016-DC-0569 de l'ASN du 29 septembre 2016 modifiant la décision n° 2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité beta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

REPÈRES RADIOLOGIQUES

> Exposition à la radioactivité



2,4 mSv

Radioactivité naturelle moyenne en France (dose annuelle)



1 mSv

Limite de dose pour la population (dose annuelle)



0,001 mSv

Rejets annuels liquides et gazeux d'une centrale nucléaire (évaluation, dose annuelle)

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

> Radioactivité ambiante

Valeurs moyennes mensuelles des
18 stations radiométriques (µSv/h)
enregistrées autour du site

Mini
0,083

Maxi
0,138

La radioactivité est un phénomène naturel. La moyenne en France est de 0,109 µSv/heure (micro Sievert/heure), avec des valeurs globalement comprises entre 0,036 et 0,192 µSv/h. Le rayonnement ambiant est enregistré en continu aux quatre points cardinaux à 1km environ de la centrale, ainsi qu'en 14 autres points répartis dans un rayon de 10 km autour de celle-ci. Ces mesures sont exploitées par la centrale et transmises en permanence à l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire).

• **Becquerel (Bq)** : L'unité de mesure de la radioactivité est le Becquerel (Bq). C'est le nombre d'atomes radioactifs qui se transforment pendant une unité de temps. **Un Becquerel = une transformation par seconde.**

Gbq = 1 GigaBecquerel = 1 milliard de Bq

• **Nano Gray (nGy)** : Les rayonnements ionisants cèdent de l'énergie à la matière qu'ils traversent. Ce transfert d'énergie ou dose absorbée par unité de masse s'exprime en Gray (Gy). **nGy = 1 nano Gray = 10⁻⁹ Gray**

• **Sievert** : L'effet des rayonnements ionisants sur les tissus vivants, ou dose, est exprimé en Sievert (Sv). Cette unité permet de mesurer l'effet biologique d'une irradiation. **0,001Sv = 1milliSievert (1mSv)**

1µSv = 0,001mSv

Le site internet de la Centrale du Blayais : **www.edf.fr/blayais**, vous permet d'avoir accès mensuellement à tous les résultats des mesures environnementales.

L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE du Blayais est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

Le laboratoire environnement de la centrale du Blayais est agréé par l'Autorité de Sécurité Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement - portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de Sécurité Nucléaire.

ZOOMS DU MOIS

Changement de directeur à la centrale du Blayais : Séverin Buresi nommé en remplacement de Pascal Pezzani.



Séverin Buresi, nouveau directeur de la centrale du Blayais.

Séverin Buresi, directeur délégué en charge de la maintenance depuis 2012, a été nommé pour succéder à Pascal Pezzani à la direction de la centrale du Blayais.

Agé de 46 ans, diplômé de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique de Toulouse et de l'INSEAD, Séverin Buresi a pris ses fonctions le 15 octobre 2018.

Pascal Pezzani, a pris quant à lui de nouvelles responsabilités au sein de Framatome, filiale du Groupe EDF, pour diriger le développement des services nucléaires des unités de production d'électricité canadiennes.

Nommé en mai 2013, Pascal Pezzani a notamment contribué à développer en toute sûreté les performances du site (production en hausse de 10% en 5 ans) ; à faire de la centrale nucléaire du Blayais un modèle du mix énergétique d'EDF (en installant

3 hectares d'ombrières, panneaux photovoltaïques recouvrant des parkings du site) ; à renforcer le dynamisme et l'attractivité économique du territoire (en œuvrant à la création du cluster E-Clide de Saint-Aubin de Blaye). Il a également préparé la centrale à répondre avec succès à ses futures échéances, en réalisant les premières opérations du grand carénage et en lançant un programme ambitieux de rénovation des locaux, symbole de la volonté du site de demeurer un acteur économique majeur durablement ancré en Haute-Gironde. 🌸

La centrale nucléaire du Blayais renouvelle son partenariat avec le Blayais Rugby au stade Chaban-Delmas.

Un partenariat historique lie la centrale nucléaire au Stade Blayais Rugby Haute-Gironde depuis 1985. Ce soutien apporté par EDF vient d'être renouvelé d'une façon originale : pour la signature du partenariat, Jean-Pascal RICHE (à gauche – responsable de l'ancrage territorial du CNPE) et Jean CHABOZ (président du Stade Blayais Rugby Haute-Gironde), accompagnés de cinq jeunes joueurs du club de rugby, se sont donnés rendez-vous au stade Chaban-Delmas à Bordeaux pour suivre la rencontre Bordeaux-Bègles – Clermont. Essai transformé !

« Force, solidarité, énergie, esprit d'équipe...! Ce sont des valeurs chères au rugby et qui nous parlent. C'est pour cela que nous nous engageons auprès du Stade Blayais Rugby et pour que notre soutien puisse contribuer à faire vivre ce sport, à développer sa pratique à Blaye et en Haute-Gironde. Là où vivent nos salariés EDF, nos prestataires et leurs enfants. Contribuer à développer les activités sportives, sociales, culturelles, c'est aussi cela la responsabilité d'une entreprise ancrée durablement dans son territoire ». Jean-Pascal RICHE. 🌸



Jean-Pascal RICHE, Jean CHABOZ et cinq jeunes du club de rugby de Blaye dans les tribunes du stade Chaban-Delmas.

DOSSIER EDF

Bruno Bensasson veut « accélérer sur les énergies renouvelables ».

Six mois après avoir rejoint le comité exécutif du groupe EDF pour diriger les énergies renouvelables, Bruno Bensasson livre sa vision et ses ambitions. Il fait part de sa volonté d'accélérer encore le développement des renouvelables et dit avoir confiance dans les atouts d'EDF au cas où les concessions hydrauliques seraient ouvertes à la concurrence.



Bruno Bensasson en mai au Bazacle à Toulouse.

CAP 2030 prévoit le doublement des capacités d'énergies renouvelables.

Vous êtes sur la bonne voie ?

Bruno Bensasson : Avec CAP 2030, le projet d'avenir du groupe EDF, les énergies renouvelables - hydraulique, éolien, solaire - ont trouvé une place au cœur du mix énergétique du Groupe, à côté des autres métiers - le nucléaire, le thermique, les services énergétiques, la commercialisation, les réseaux, etc. L'ambition, qui est de doubler entre 2015 et 2030 la puissance de notre parc renouvelable dans le monde pour atteindre 50 GW, appelle une croissance forte. Même si nous sommes déjà, avec 30 GW, en tête du peloton des électriciens européens dans ce domaine, nous devons encore accélérer. Le Plan Solaire, en France, et le Plan Stockage du Groupe vont d'ailleurs dans ce sens. Les énergies renouvelables dans le Groupe croissent d'environ 0,8 GW net par an et nous devons aller plus loin, à 1,3 GW net par an. Cela signifie développer plus de projets, par un effort humain et financier accru. Le Groupe en a les moyens, qui mobilise 10 000 personnes et investit plus

de 2 milliards d'euros chaque année dans les énergies renouvelables, autant que pour le nouveau nucléaire. L'agilité, la compétitivité et l'innovation sont donc les vraies clés car nous évoluons sur des marchés ultra-concurrentiels. Comme dans une épreuve sportive, il faut que nous continuions à être à la pointe de la compétition. Dans la façon de choisir nos sites et projets, de maîtriser les technologies, de nouer des partenariats financiers et industriels. Dans la façon d'acheter. Nous sommes sur une bonne trajectoire mais cette trajectoire doit encore s'accélérer, en France, avec le Plan Solaire en particulier, comme à l'international. Avec sa présence dans plus de 20 pays sur les 5 continents et 80 % de son activité à l'international, les enjeux d'EDF sont globaux.

Même chose pour l'hydraulique ?

Pour EDF Hydro, c'est un peu différent avec des enjeux distincts en France et à l'étranger. Aujourd'hui, nous exploitons 20 GW en France, ce qui représente dix fois notre puissance installée éolienne et solaire, un parc mature. EDF Hydro doit continuer à développer, à l'image du chantier de Romanche-Gavet ou du projet de petite hydraulique récemment gagné par SHEMA, mais doit surtout poursuivre ses objectifs d'excellence opérationnelle : sûreté, sécurité, disponibilité, productivité, ancrage territorial. Ce faisant, nous serons d'autant plus fort lors d'une éventuelle mise en concurrence des concessions. À l'étranger, nous devons exploiter nos ouvrages au Laos et poursuivre nos projets au Brésil ou au Cameroun aujourd'hui, en démontrant notre capacité à les mener dans les délais et budgets. Sans oublier le Plan Stockage, avec une ambition de 2 GW

de STEP, un savoir-faire différenciant de notre ingénierie.

EDF bien armé si des concessions hydrauliques devaient être ouvertes à la concurrence ?

C'est un sujet récurrent, dont on parle depuis quinze ans, même si, en pratique, aucune mise en concurrence n'a encore été lancée par l'État. Les conditions ne sont d'ailleurs pas encore définies et nous plaidons avec force pour qu'elles soient équitables. C'est un enjeu évidemment important et je comprends qu'il puisse préoccuper les équipes, mais il faut le mettre à la bonne place. Nous devons aborder la mise en concurrence avec engagement, ambition et détermination. Comme pour toute compétition, il faudra se présenter dans un bon état d'esprit, sans mépriser ni surestimer nos concurrents, avec la conscience de nos forces et l'attention à nos éventuelles faiblesses. Nous ne pouvons pas avoir l'ambition de tout gagner, ce qui serait présomptueux, mais d'en gagner beaucoup et de pouvoir ainsi poursuivre la très belle histoire industrielle de l'hydraulique d'EDF. En étant fort dans notre exploitation, nous aurons de nombreux et précieux atouts. Dans des conditions loyales, je suis certain que nous serons très bien positionnés grâce aussi à nos savoir-faire, notre identité et nos singularités, le sens du service public, l'innovation et notre attachement au territoire. Ce n'est pas parce que nous serons sur un marché concurrentiel que nous perdrons notre identité. Elle doit être une force et la compétition doit être l'occasion de montrer que notre modèle est le plus efficace. 🌸

Si vous souhaitez recevoir le magazine **Lumières** en version numérique, veuillez contacter la Mission Communication de la Centrale Nucléaire du Blayais : bal-blayais-com@edf.fr - Twitter : @EDFBlayais

Conception graphique : BS Média - Crédits photos : @ EDF, David Morganti, Didier Marc, Joël Peyrou
Réalisation : Mission communication du CNPE du Blayais - BP 27 - 33820 Saint-Ciers-sur-Gironde - Tél. : 05 57 33 33 33 - Impression : Imprimerie Laplante

